380 chemin de Joz
38160 Saint Antoine l'Abbaye
06.65.11.19.09
contact@odolis.fr

Santé & Sécurité au Travail

Prise en charge de la Fonction Prévention

Offre adhérents SNDV

Contact :

Olivier PARDON
IPRP@odolis.fr
06.65.11.19.09

380 chemin de Joz
38160 Saint Antoine l'Abbaye
06.65.11.19.09
contact@odolis.fr

Profil Général de la Société

A. Fiche signalétique de l'entreprise

Nom : ODOLIS
Siège Social : 380 Chemin de Joz 38160 Saint Antoine l'Abbaye, Rhône-Alpes, France
Forme Juridique : SASU
Capital Social : 3.000 euros
Répartition du capital : 1 actionnaire
Activités : Formation professionnelle, initiale et continue, assistance, conseil, accompagnement des entreprises et collectivités, coaching, contrôles règlementaires, ventes liées à l'activité.

B. Historique et Savoir-faire

Créée en mars 2014, après plus de 10 années d'expérience dans différents métiers de la formation, nous avons pu observer et mettre en application différentes méthodes de travail et d'organisation.
Nous souhaitons désormais exercer notre profession au sein d'une structure qui mettra le salarié, l'agent, le stagiaire au cœur de la démarche d'apprentissage, qu'il soit acteur de son devenir tout en mettant en œuvre des outils et des méthodes de travail qui nous sembles plus pertinentes et plus efficaces.
Notre objectif, à travers ce projet, est de permettre aux apprenants un développement personnel et professionnel tout en poursuivant le notre.

Notre spécificité :
De l'identification des besoins au développement des compétences via l'accompagnent permanent des entreprises et collectivités dans leurs démarches

Nous souhaitons replacer les acteurs au cœur de la démarche de prévention, cela passe par la création de modules adaptés à l'activité réelle des organisations et ainsi apporter une réponse adaptée aux besoins ainsi qu'aux exigences règlementaires.

C. Situation Géographique

Siège et Agence AURA : 380 chemin de Joz, 38160 Saint Antoine l'Abbaye
Agence PACA : 11 rue du Commandant Charcot, 84000 Avignon

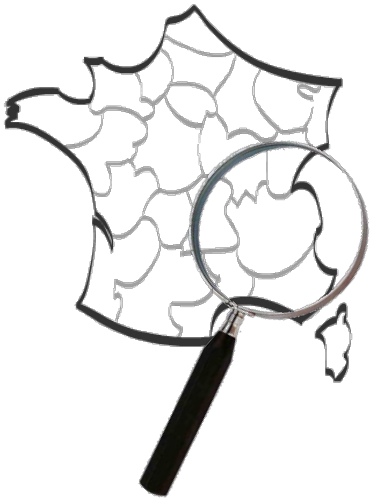

Évaluation des Risques Professionnels

06.65.11.19.09
iprp@odolis.fr

...un accompagnement adapté à la maîtrise de vos risques...

Le décret 2001-1016 combiné avec les articles déjà présents dans le Code du Travail fait obligation à l'employeur de procéder à un recensement et une évaluation des risques professionnels et de transposer les résultats dans un document appelé « Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels » (DUEvRP).

Cette obligation peut être vue comme une simple contrainte administrative ou alors comme un outil d'amélioration de la santé sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail ayant des répercussions sur le fonctionnement de l'établissement, y compris le bien être de chacun et la productivité.

Quel que soit votre point de vue, nous saurons l'écouter, le comprendre et lui apporter les réponses adaptées.

Déroulement

Nous impliquons l'ensemble des acteurs de l'établissement (direction, IRP, salariés, médecin du travail…) afin que chacun prenne part à la démarche et s'y implique.

L'évaluation des risques se déroule en plusieurs en étapes, chacune d'entre elles permettant d'être précis dans l'analyse tout en étant au plus près du quotidien de chacun.

La hiérarchisation des risques, basée sur des critères objectifs permet au chef d'établissement d'identifier rapidement les risques dominants et ainsi prioriser ses actions.

Le PAPRIPACT *(Plan d'Actions Prévention des Risques et Amélioration des Conditions de Travail)* résulte de l'analyse des risques combinée aux échanges avec les collaborateurs ainsi que notre expérience et offrira des pistes de réflexion pour réduire, voire supprimer, les risques.

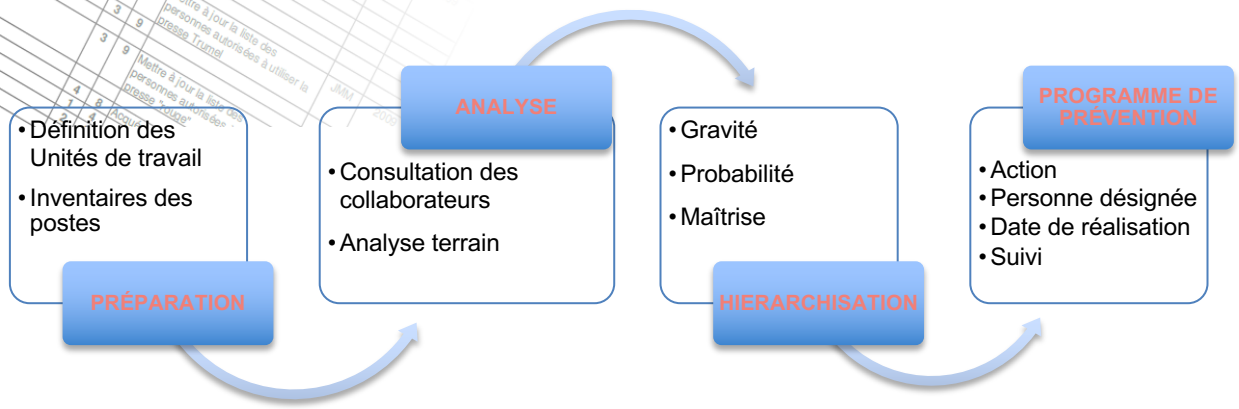

L'absence de ce document expose l'entreprise à une amende pouvant atteindre 3750 euros, ainsi que l'employeur au risque de poursuite pour faute inexcusable en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle reconnue.

ODOLIS est habilités IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) par la DIRECCTE Rhône Alpes depuis 2015

06.65.11.19.09
iprp@odolis.fr

Évaluation des Risques Professionnels

...un accompagnement adapté à la maîtrise de vos risques...

Exemple

EvRP

Date :	23/06/03
Rédacteurs :	P. Dupont et D. Martin
Nbre de salariés :	5

Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de prévention	
		Gravité	Fréqu.		existantes	à proposer
Manutention répétée d'articles	Troubles musculo-squelettiques	3	4	1		Scanner planétaire (éviter la rotation des articles)
Port de charges lourdes (exemple : packs de bouteilles d'eau)	Troubles dorso-lombaires	2	3	2	Tapis roulant	Programmer des codes pour comptabiliser les bouteilles au clavier et non par laser
Clientèle impatiente lors de retards	Charge mentale et stress	1	2	3		Formation des employés de libre service à la tenue des caisses (polyvalence)
Courants d'air en hiver	Inconfort thermique, refroidissement	1	3	3	Porte automatique	Écrans intégrés aux dossiers ou sas à double porte
Agressions verbales, physiques	Stress, coups	3	2	2	Présence minimale de deux personnes	Vigile

Hiérarchisation

Très grave			PRIORITE 1	
Grave				
Moyen		PRIORITE 2		
Faible	PRIORITE 3			
Gravité / Probabilité	Très improbable (une fois par an ou moins d'une fois par an)	Improbable (plusieurs fois par an)	Probable (plusieurs fois par semaine)	Très probable

PAPRIPACT

THEMES	N°	Actions prioritaires de prévention	Personnes en charge	Moyens	Délais	Avancement				
Risque biologique	1	Réalisation du plan pandémie grippale et commandes des équipements	MS	Budget alloué de 3000 €	Novembre 2009	Plan réalisé en 2009 + Commande des équipements				
						20%	40%	60%	80%	100 %
Risque incendie	2	Signalétique •Plan d'évacuation + Repérage des extincteurs	Responsable logistique	Demande de devis auprès de 3 prestataires	Décembre 2010	20%	40%	60%	80 %	100 %
	3	Contrôle périodique des équipements			À réaliser avant le 5 novembre 2010	20%	40%	60%	80%	100 %
	4	Exercice d'évacuation Manipulation extincteurs	Directeur	Contact avec le SDIS Demande de devis au CG04	Décembre 2010	Accord de la direction pour étudier la faisabilité de mise en place				
						20%	40%	60%	80%	100 %

SAS ODOLIS – 06 65 11 19 09 - contact@odolis.fr - www.odolis.fr
Capital 3000€ - RCS Grenoble 800 561 987 - NAF 8559A - Déclaration d'activité 82 38 05752 38 Rhône-Alpes - IPRP n° 313 DIRECCTE RA

06.65.11.19.09
iprp@odolis.fr

Animation de la fonction sécurité

...un accompagnement adapté à la maîtrise de vos risques...

Notre Offre

- ✓ Compétence
- ✓ Tranquillité
- ✓ Efficacité

Missions :

Nous vous proposons de prendre en charge les missions liées à cette fonction :

- ✓ **État des lieux** de votre établissement en matière de Santé Sécurité au travail,
- ✓ Accompagnement à **l'Évaluation des Risques** Professionnels et la mise à jour du Document Unique,
- ✓ Aide à la mise en place du **PRAPRIPACT** *(issu de l'Évaluation des Risques Professionnels)* et fiches reflexes, Procédures si nécessaire,
- ✓ Pris en charge des **relations** avec la CARSAT, l'Inspection du Travail, la Médecine du Travail…
- ✓ Accompagnement dans les démarches suite à une visite, un contrôle ou un accident de travail
- ✓ … à définir ensemble selon vos besoins

Que contient notre offre :

- Travail préparatoire commun en distanciel
- 1 jour de visite sur site
- Synthèses et échanges à distance
- Disponibilité de votre conseiller dédié par Téléphone et mail
- Accompagnement d'une durée de 12 mois

Déplacements supplémentaires (accident de travail, rendez vous avec les instances, accompagnement lors de visites de sécurité…) en sus

Coût :

Forfait mise en route - 2.000 € ht *(soit 167 € ht (200 € net) par mois)*
Évaluation des risques seulement : 1500 € HT
Mise à Jour EvRP – à partir de 1200 € HT

Abonnement au-delà des 12 mois

SAS ODOLIS – 06 65 11 19 09 - contact@odolis.fr - www.odolis.fr
Capital 3000€ - RCS Grenoble 800 561 987 - NAF 8559A - Déclaration d'activité 82 38 05752 38 Rhône-Alpes - IPRP n° 313 DIRECCTE RA